

# Table des matières

<b>Le devoir d'information et la responsabilité précontractuelle dans le cadre des conventions de cession d'actions : à la frontière du non-dit et du non-dû</b>	9
Nikita TISSOT et Maroun HOBEIKA	
Introduction	9
Section 1. L'article 5.16 du Code civil – Le devoir d'information	12
Sous-section 1. Principes	12
A. La loi	13
B. Les usages	13
C. La bonne foi	13
Sous-section 2. Étendue du devoir d'information du vendeur	14
A. Critères de l'article 5.16 du Code civil	15
1. La qualité des parties	15
2. Les attentes raisonnables des parties	16
3. L'objet du contrat	17
B. Autres critères	18
C. Informations connues du vendeur	19
D. Intensité du devoir d'information : renseignement, mise en garde ou conseil	20
1. Renseignement	20
2. Mise en garde	20
3. Conseil	21
Sous-section 3. Sanction du manquement au devoir d'information	21
Sous-section 4. Impact sur les déclarations et garanties	24
Section 2. L'Article 5.17 – La responsabilité précontractuelle	25
Sous-section 1. Principes	25
Sous-section 2. Liberté de contracter et de négocier	27
A. La liberté de contracter	28
B. La liberté de négocier	29
Sous-section 3. Engagement de la responsabilité précontractuelle	29
A. La rupture fautive des négociations	29
1. Application	29
2. Réparation du dommage	30

B. Le devoir d'information	32
1. Application	32
2. Réparation du dommage	33
3. Pratique et clauses conventionnelles	34
Conclusion	35

**De totstandkoming van SPA's en  
aandeelhoudersovereenkomsten onder Boek 5 BW** 37  
 Michiel STUYTS en Sandro CHRISTIAENS

Inleiding	37
Sectie 1. Contractsluiting volgens Boek 5 BW in het algemeen	38
Subsectie 1. Beperkte wijzigingen aan de gemene geldigheidsvereisten	38
Subsectie 2. Het nieuwe algemene verbod op onrechtmatige bedingen	45
Subsectie 3. Innovatie van het sanctie-arsenaal	47
A. Nietigheid	48
B. Nietigheidssanctie zou kennelijk ongeschikt zijn	51
C. Aanpassing van verbintenissen	54
D. Voor niet geschreven gehoudenheid	58
Sectie 2. Nieuwe aandachtspunten bij de redactie en totstandkoming van een SPA of aandeelhoudersovereenkomst in het bijzonder	59
Subsectie 1. Kans op onregelmatigheden	59
A. Informatieasymmetrie	60
B. Verschil in deskundigheid	64
C. Feitelijke onderhandelingsmogelijkheid en -macht	68
Subsectie 2. Impact van eventuele onregelmatigheden	70
A. Complexe, soms multilaterale contracten	70
B. Voorkeur voor conventionele sanctieregelingen	77
Besluit	81

<b>L'inexécution et ses conséquences</b>	85
Sander VAN LOOCK	
Introduction	85
Section 1. L'inexécution imputable au débiteur	89
Sous-section 1. L'inexécution	90
Sous-section 2. Imputabilité de l'inexécution	94
Section 2. Mise en demeure	95
Section 3. Sanctions en cas d'inexécution	97
Sous-section 1. Aperçu général	97
Sous-section 2. Exécution en nature	99
Sous-section 3. Réparation du dommage	101
A. Principes généraux	101
B. Clause indemnitaire	104
C. Clauses d'exonération	109
D. Violation des déclarations	110
Sous-section 4. Résolution du contrat	112
A. Conditions	112
B. Mise en œuvre	113
C. Effets de la résolution	117
Sous-section 5. Réduction du prix	120
Sous-section 6. L'exception d'inexécution	124
Sous-section 7. Sanctions spécifiques pour des pactes de préférence et les contrats d'option	125
A. Les pactes de préférence et les contrats d'option	126
B. La sanction du non-respect	130
Conclusion	131
<b>Le changement de circonstances (art. 5.74 C. civ.) : l'incidence de la réforme du Code civil sur le droit des sociétés</b>	133
Henri CULOT et Justine DEGEHET	
Introduction	133
Section 1. Changement de circonstances et institutions ressemblantes	134
Sous-section 1. La notion de « changement de circonstances »	134
ANTHEMIS	355

Sous-section 2. La notion de « circonstances »	137
Sous-section 3. Exclusions de la force majeure et de l'abus de droit	137
A. Exclusion de la force majeure	138
B. Exclusion de l'abus de droit	139
Section 2. Le changement de circonstances dans le nouveau Code civil	141
Sous-section 1. Avant l'adoption du nouveau Code civil : les clauses de hardship	141
Sous-section 2. L'article 5.74 du Code civil	142
Sous-section 3. Les conditions d'application du changement de circonstances	146
A. Un changement postérieur à la conclusion du contrat	147
B. Un changement qui rend excessivement onéreuse l'exécution du contrat	147
C. Le caractère imprévisible du changement	149
D. Un changement qui n'est pas imputable au débiteur (au sens de l'article 5.225 du Code civil)	149
E. Le risque non assumé par le débiteur	150
F. Absence d'exclusion de cette possibilité par la loi ou le contrat	150
Sous-section 4. Les effets	152
Section 3. Le changement de circonstances dans la vie des sociétés	154
Sous-section 1. Introduction	154
Sous-section 2. Clauses statutaires : nature institutionnelle et inapplicabilité de l'imprévision	155
A. Notion	155
B. Application de l'article 5.74	156
C. Identification du débiteur	159
D. Rôle du juge, en lien avec les techniques et spécificités du droit des sociétés	160
E. Confrontation à la pratique	161
Sous-section 3. Conventions d'actionnaires : application potentielle de l'imprévision et aménagements contractuels	162
A. Notion	162
B. Application de l'article 5.74 aux conventions d'actionnaires	162

C.	Identification du débiteur	164
D.	Rôle du juge, en lien avec les techniques et spécificités du droit des sociétés	164
E.	Confrontation à la pratique	164
Sous-section 4.	Conventions de cession d'actions ou d'actifs et lettres d'intention : entre fermeté contractuelle et ouverture à l'imprévision	165
A.	Notion	165
1.	Clauses MAC	167
2.	Clauses de hardship	170
B.	Application de l'article 5.74 du Code civil	171
C.	Identification du débiteur	172
D.	Rôle du juge	172
E.	Confrontation à la pratique contractuelle	173
F.	Instruments financiers	174
Sous-section 5.	Souscriptions et apports : fermeté de l'engagement et limites à l'imprévision	175
A.	Notion	175
B.	Application de l'article 5.74 du Code civil	176
C.	Identification du débiteur	179
D.	Rôle du juge, en lien avec les techniques et spécificités du droit des sociétés	179
Sous-section 6.	Titres émis par la société : actions et obligations face à l'imprévision	180
A.	Notion	180
B.	Application de l'article 5.74	180
C.	Identification du débiteur	182
D.	Rôle du juge, en lien avec les techniques et spécificités du droit des sociétés	182
E.	Confrontation à la pratique	183
Sous-section 7.	Décisions des organes : articulation entre pouvoirs internes et limites à l'imprévision	183
A.	Notion	183
B.	Application de l'article 5.74	183
Sous-section 8.	Restructurations : apports, fusions et scissions à l'épreuve du changement de circonstances	185
Conclusion		188

<b>Artikel 6.15 BW en de buitencontractuele aansprakelijkheid van vennootschappen en hun bestuurders</b>	189
Jeroen DELVOIE en Maurice DE WINTER	
Afdeling 1. Inleiding	189
Afdeling 2. Toepassingsvoorwaarden	191
Onderafdeling 1. Rechtspersonen	191
Onderafdeling 2. Bestuursorganen of leden, in rechte of in feite, van bestuursorganen	192
Onderafdeling 3. Fout of ander tot aansprakelijkheid leidend feit	198
Onderafdeling 4. Tijdens en naar aanleiding van de uitoefening van de functie	205
Afdeling 3. Aansprakelijkheidsgevolgen	207
Onderafdeling 1. Externe verhouding: aansprakelijkheid jegens de benadeelde	207
A. Aansprakelijkheid van de rechtspersoon jegens de benadeelde	207
B. Aansprakelijkheid van de bestuurder(s) jegens de benadeelde	208
Onderafdeling 2. Interne verhouding: verhaal tussen bestuurder(s) en rechtspersoon	213
A. Inleiding	213
B. Buitencontractueel uitgangspunt: interne draagplicht bij bestuurders	214
C. Belang van de volledige rechtsverhouding tussen rechtspersoon en bestuurders	218
Afdeling 4. Verhouding met de eigen foutaansprakelijkheid van de rechtspersoon	223
Afdeling 5. Besluit	225

<b>L'article 6.3 du Code civil et le droit des sociétés : concours de responsabilités, limitation et exclusion de la responsabilité des administrateurs, dirigeants ou <i>auxiliaires</i>, moyens de défense, points d'attention et exemples de clauses</b>	227
Fabrice MOURLON BEERNAERT	
Introduction	227
A. Un sujet complexe et controversé	227
B. Un changement de cap radical	228
Section 1. Objet de l'étude	229
Sous-section 1. Concours des responsabilités en droit des sociétés	229
Sous-section 2. Examen en particulier de l'article 6.3 du Code civil	230
Section 2. Application de la loi dans le temps – Droit transitoire	230
Section 3. Régime ancien – Interdiction du cumul des responsabilités – Quasi-immunité de l'agent d'exécution	233
Section 4. Régime nouveau – Concours de responsabilités	236
Sous-section 1. Description	236
Sous-section 2. Régime supplétif – Article 6.1 du Code civil	237
Sous-section 3. Application non exclusive	237
Sous-section 4. Abandon de l'interdiction de principe	238
A. Principe = concours de responsabilité (art. 6.3, § 1 <sup>er</sup> , C. civ.)	238
B. Exception provenant de la loi ou du contrat	238
Sous-section 5. Intérêt pratique de l'existence du concours de responsabilité	239
Sous-section 6. Recours extracontractuel contre l'auxiliaire (art. 6.3, § 2, C. civ.)	240
A. Notion d'auxiliaire	240
B. Le sous-auxiliaire	241
C. Recours contre l'auxiliaire	242
D. Moyens de défense de l'auxiliaire	243
Section 5. Applications pratiques	243
Sous-section 1. Les administrateurs	243
A. Responsabilité des administrateurs selon le Code des sociétés et des associations – Rappel	243

B. Un administrateur est-il un auxiliaire ?	244
C. Action de la société contre un administrateur de celle-ci	246
D. Action d'un cocontractant de la société à l'égard d'un administrateur de cette société	246
E. Administrateur unique	247
F. Organe collégial	247
Sous-section 2. Les membres du comité exécutif ou d'autres comités/le délégué à la gestion journalière	247
Sous-section 3. Les membres du conseil de surveillance et les membres du conseil de direction dans un système dualiste	248
Sous-section 4. Les travailleurs	248
Section 6. Exclusion ou limitation de la responsabilité des auxiliaires ?	251
Sous-section 1. Validité de principe	251
Sous-section 2. Limites et critiques	251
Section 7. Moyens de défense	254
Sous-section 1. Double moyen de défense	254
Sous-section 2. Pas en cas de dommage à l'intégrité des personnes	254
Sous-section 3. Pas de dérogation à l'article 2:58 du CSA	254
Sous-section 4. Conditions de validité de toutes défenses – Plafonds de responsabilité – Effets de la décharge ?	255
Section 8. Recommandations pratiques – Points d'attention	257
Sous-section 1. Observations transversales	257
Sous-section 2. Objet de l'assurance D & O – Étendue de la couverture	257
Sous-section 3. Rédaction de clauses d'exonération ou de limitation de responsabilité – Exemples	258
Conclusion	263

<b>L'actionnaire et le dommage par ricochet</b>	265
Antoine HOUET et Sébastien NERINCX	
Introduction	265
Section 1. Le dommage par ricochet en droit civil	266
Sous-section 1. Définition et caractéristiques	266
Sous-section 2. Le droit à réparation	268
A. L'autonomie du droit à réparation	268
B. Les conditions à la réparation	268
Sous-section 3. Opposabilité des exceptions	271
Section 2. Le dommage par ricochet et l'actionnaire : état des lieux	273
Sous-section 1. Rappel des principales actions en réparation de l'actionnaire	273
A. Action en responsabilité contre les administrateurs	273
B. Action en responsabilité contre les tiers	275
C. Action en nullité d'une décision d'un organe	275
Sous-section 2. Le droit d'action de l'actionnaire	277
A. Principe	277
B. Modalités	279
C. Exemples de préjudice affectant le patrimoine de la société	283
D. Exemples de dommage propre de l'actionnaire	286
Sous-section 3. (In)cohérence du système ?	287
Section 3. L'actionnaire et le dommage par ricochet : impact de l'article 6.27 du Code civil	289
Sous-section 1. Une réforme silencieuse sur le cas de l'actionnaire	290
Sous-section 2. L'actionnaire face au champ d'application de l'article 6.27 du Code civil	291
Sous-section 3. Une portée limitée en pratique	292
Conclusion	293

<b>Droit transitoire</b>	295
Valérie SIMONART	
Introduction	295
1. Objet de la présente contribution	295
2. Plan	296
Section 1. Principes généraux relatifs à l'application de la loi dans le temps	297
3. Introduction	297
4. Article 1.2 du nouveau Code civil – Principes	297
5. Article 1.2 du nouveau Code civil – Portée	299
6. Article 3 de la loi du 28 avril 2022 (I)	300
Section 2. Les diverses strates de droit transitoire en droit des sociétés	302
7. Caractère incomplet des dispositions de droit des sociétés	302
8. Articulation des dispositions de droit transitoire en droit des sociétés – Méthode	303
A. Questions (autres que de droit transitoire) réglées par le CSA	303
B. Questions (autres que de droit transitoire) non entièrement réglées par le CSA	305
C. Cumul	305
Section 3. Impact en droit des sociétés des solutions de droit transitoire en matière de dispositions générales (livre 1 <sup>er</sup> nouveau C. civ.)	306
9. Dispositions du livre 1 <sup>er</sup> susceptibles d'être invoquées en droit des sociétés	306
10. Notifications (art. 1.5 nouveau C. civ.)	306
11. Calcul des délais (art. 1.7 nouveau C. civ.)	307
12. Représentation (art. 1.8 nouveau C. civ.)	309
Section 4. Impact en droit des sociétés des solutions de droit transitoire en matière d'obligations (livre 5 nouveau C. civ.)	310
13. Introduction	310
14. Dispositions de droit transitoire	311
15. Conventions en droit des sociétés	312
16. Responsabilité contractuelle des administrateurs	313

Section 5. Impact en droit des sociétés des solutions de droit transitoire en matière de responsabilité extracontractuelle (livre 6 nouveau C. civ.)	314
17. Introduction	314
18. Dispositions de droit transitoire	315
19. Responsabilité précontractuelle des parties	316
20. Responsabilité de la société	316
21. Responsabilité extracontractuelle des administrateurs	320
A. Principes	320
B. Théorie du concours de responsabilités et quasi-immunité des agents d'exécution ou auxiliaires – Introduction	320
C. Théorie du concours de responsabilités et quasi-immunité des agents d'exécution ou auxiliaires – Ancien droit	321
D. Théorie du concours de responsabilités et quasi-immunité des agents d'exécution ou auxiliaires – Nouveau droit – Règles générales	322
E. Théorie du concours de responsabilités et quasi-immunité des agents d'exécution ou auxiliaires – Nouveau droit – Application aux administrateurs et dirigeants	325
F. Théorie du concours de responsabilités et quasi-immunité des agents d'exécution ou auxiliaires – Droit transitoire	328
22. Responsabilité extracontractuelle des fondateurs	330
23. Responsabilité extracontractuelle des actionnaires	331
Conclusion	332
24. Importance des dispositions de droit transitoire des lois qui ont introduit les livres 1 <sup>er</sup> , 5 et 6 du nouveau Code civil	332
25. Raisonnement par strates	332
<b>Conclusions</b>	<b>335</b>
Paul ALAIN FORIERS	